

TARIFS DES SERVICES PERISCOLAIRES ANNÉE 2024-2025

Tarifs adoptés en Conseil Municipal le 27 juin 2022

- Accueil périscolaire :

Quotient familial	Tarif horaire
Inférieur ou égal à 600 €	1 €
Entre 601 € et 800 €	1,08 €
Entre 801 et 1 000 €	1,18 €
Supérieur à 1 000 €	1,28 €

Le service est facturé à la demi-heure. Toute demi-heure entamée est due.

- Restaurant scolaire :

	Tarif
Repas enfant	2,10 €
Repas enfant à partir du 3 ^{ème} enfant scolarisé dans les écoles communales	1,05 €
Repas adulte	4,20 €

- École Multisports :

8 euros par trimestre

Une majoration de 20% sur la Restauration et les Écoles Multisports sera appliquée pour les enfants domiciliés en dehors de VAL-DE-VIRVÉE.